

RÉHABILITATION

La réhabilitation complète les compétences de CANALYSE S.A., permettant la mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Afin de répondre aux exigences de délai et de coût, la société est habilitée à la pose du système « Quick-lock », une technique de réhabilitation sans tranchée par chemisage partiel. Purement mécanique et fonctionnant sur la base de la compression, il n'y a aucune nécessité de colle, de résine, de tissu de fibre de verre.

Cela constitue une alternative écologique, économique et rapide à la pose de canalisations neuves, tout en offrant une garantie décennale.

